

Date : 16/05/2014

Comment aménager un jardin exposé aux vents ?

Par : -



Crédit Claire Schutz-Croué

“ Choisissez les plantes les mieux adaptées ”

Vous avez une terrasse ou un jardin fortement exposés aux vents ou résidez dans une région en bord de mer, et vous n'avez nulle envie de renoncer pour autant au plaisir de vous offrir de jolies plantations ? Suivez nos conseils pour aménager votre extérieur !

Créer un jardin en plein vent peut sembler un défi insurmontable... Et pourtant, il suffit de respecter quelques règles, de choisir les espèces les mieux adaptées et tout est envisageable ! Il s'agira dans un premier temps de savoir d'où vient le vent dominant pour mieux l'apprivoiser. Prévoir une protection, une haie, un écran si besoin mais surtout veiller à choisir des plantes résistantes. Petit tour d'horizon pour braver les éléments ...

Abriter votre coin de verdure L'effet du vent est destructeur sur les végétaux. Outre les risques évidents de casse dus aux violentes rafales, le vent assèche la terre et les feuilles qui peuvent même être brûlées en été. En hiver, le vent fait baisser la température et rend les risques de gelées encore plus importants. Le vent amplifie ainsi les effets du froid et de la chaleur. Bref, pour tout jardinier, le vent est un ennemi redoutable.

On peut ainsi envisager de mettre ses plantations à l'abri, derrière un écran protecteur. L'idéal : une haie de végétaux constituée d'arbres, d'arbustes et de buissons, de feuillus et de persistants, qui a l'avantage de filtrer le vent sans pour autant l'arrêter totalement contrairement à un obstacle en dur

Évaluation du site

Ce site diffuse des articles concernant la décoration intérieure, au sens large et sous forme de fiches-conseil, essentiellement.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 56

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

comme un mur qui renforce la puissance du vent. Car en contournant l'obstacle, le vent crée une zone très perturbée juste derrière. Effet dévastateur garanti !

On privilégiera donc une haie protectrice constituée de certains arbres et arbustes bien adaptés et dont le feuillage ondulera merveilleusement au vent sans subir ce dernier. Afin d'assurer un effet brise-vent en toutes saisons, l'idéal est de choisir des espèces à feuilles persistantes. C'est une question de bon sens ! Et bien sûr, tenez compte du climat et du sol de votre région pour planter des végétaux adaptés.

Pour des zones très exposées, certains arbres de grande hauteur comme l' aulne, le cyprès, le charme ou l' arbousier pourront être plantés aux côtés d'arbustes plus petits comme le troène, le fusain du Japon et bien sûr le buis et l' ifqui, taillés, auront l'avantage d'allier efficacité et esthétique. En effet, lorsque les grands arbres se développent, leurs frondaisons sont de plus en plus hautes, ils perdent leurs branches basses d'où la nécessité d'avoir des arbustes plus petits pour assurer une protection au niveau du sol.



Crédit : **Lequertier**

N'oubliez pas les haies fleuries - forsythia, lilas ou lauriers-roses (si le climat le permet) - qui égayeront votre brise-vent. Afin d'assurer une protection optimale, on peut envisager de planter 2 haies en parallèle. Une première haie en guise de clôture puis une deuxième qui abritera plus spécifiquement un coin du **jardin**, un potager, une **terrasse**... Les espèces les plus résistantes seront installées en première ligne protégeant ainsi les plus fragiles. Les plants serrés seront disposés idéalement en quinconce.

A savoir : la distance protégée est proportionnelle à la hauteur de la haie (environ 10 fois la hauteur). D'autre part, en cas de forte exposition au vent, il est parfois nécessaire d'utiliser des tuteurs placés le long de la tige du côté du vent dominant. Des espèces contre vents et marées On citera notamment les classiques conifères comme les cyprès, les chamaécyparis ou les thuyas, adaptés avec leur feuillage dense. Les eleagnus sont également parfaitement conseillés notamment en bord de mer. Les bambous pourront être également plantés en quinconce mais l'on choisira de préférence des espèces présentant de petites feuilles qui ne risqueront pas d'être déchirées.

Dans la catégorie des arbustes, le choix est vaste : bruyère, buis, cognassier du Japon, cornouiller, fuchsia, genêt, millepertuis, troène et bien sûr le tamaris magnifique, notamment en bord de mer. Ondulant également merveilleusement au gré du vent les graminées trouvent légitimement leur place : cheveux d'ange ou lin de Nouvelle Zélande sauront résister aux bourrasques !

Place aux vivaces qui couvriront le sol : lavande, valériane, lilas de mer, lavatère, bleuet, euphorbe, sauge... Une liste non exhaustive qui devrait rassurer les jardiniers les plus dubitatifs.

Bon vent !



Elaeagnus x ebbingei (crédit : Claire Schutz Croué)